Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 056-215600347-20260907-DCM_2026_138T-DE

Commune de CARNAC – MORBIHAN
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 7 septembre à 18h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué par lettre du 1er septembre 2026, s'est réuni à la Mairie, en séance publique.

Etaient présents : M. Alexandre LANOË, Mme Katia SCULO, M. Jean-Yves JEGOUREL, Mme Aude SCALE, M. Paul CHAPEL, Mme Alice PERRICHON, M. Philippe AUDO, Mme Sylvie GUEZELLO-THOMAS, M. Kevin MARION, Mme Marine CHEVILLARD, M. Marc LE ROUZIC, Mme Nadine ROUÉ, M. Guillaume LE CORVEC, Mme Marie-France MARTIN-BAGARD, M. Christophe VERINE, Mme Caroline GUEZET, Mme Eléonore CRESPEL, Mme Annick FORTUNE, M. Bernard BARON, M. Philippe GUILLOU, Mme Françoise GUEZELLO Mme Caroline COTTALORDA, M. David BUHÉ.

Absents ayant donné pouvoir : M. Victor BATEJAT qui a donné pouvoir à M. Guillaume LE CORVEC, M. Michel GUEZET qui a donné pouvoir à M. Alexandre LANOË, Mme Christine LAMANDÉ qui a donné pouvoir à M. Phillipe GUILLOU, M. Jean-Luc SERVAIS qui a donné pouvoir à Mme Caroline COTTALORDA.

Secrétaire de séance : Mme Caroline COTTALORDA.

Nombre de membres en exercice :	27	Nombre de membres présents :	23
Quorum requis :	14	Nombre de votants (présents + procurations) :	27

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-138

Objet : Fête des Mégalithes 2026 – Convention SPL Auray Carnac Quiberon Tourisme

Vu la décision du maire n° 2026-164 relative à la mise à disposition de parcelles privées à Saint-Colomban, appartenant à M. GUYONVARCH, au bénéfice de la SPL Auray Carnac Quiberon Tourisme pour la période du 14 au 22 septembre 2026,
Vu le projet de convention d'occupation temporaire entre la commune et la SPL Auray Carnac Quiberon Tourisme,
Considérant l'intérêt général de la manifestation « Mégalithes en Fête » pour la valorisation du patrimoine mégalithique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO,
Vu l'avis de la Commission Culture, Patrimoine, Sport, Vie Associative et vie de proximité du 27 août 2026,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité des votes exprimes (5 abstentions : Mme GUEZELLO, Mme COTTALORDA, M. SERVAIS, M. GUILLOU, Mme LAMANDÉ) :

- D'approuver la convention d'occupation temporaire à intervenir entre la commune de Carnac et la SPL Auray Carnac Quiberon Tourisme pour la mise à disposition des terrains situés à Saint-Colomban dans le cadre de l'organisation de l'événement « Mégalithes en Fête 2026 »,
- De préciser que cette mise à disposition est consentie à titre gratuit,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention, ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Alexandre LANOË

La Secrétaire de séance

Caroline COTTALORDA

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, Rennes Cédex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.